

MAG

BRESSON
BRIÉ-ET-ANGONNES
CHAMPAGNIER
CHAMP-SUR-DRAC
HERBEYS
JARRIE
LAFFREY
MONTCHABOUD
NOTRE-DAME-DE-COMMIERS

NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE
SÉCHILIENNE
ST-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILIENNE
ST-GEORGES-DE-COMMIERS
ST-PIERRE-DE-MÉSAGE
VAULNAVEYS-LE-BAS
VAULNAVEYS-LE-HAUT
VIZILLE



Le magazine de la communauté
de communes du Sud Grenoblois



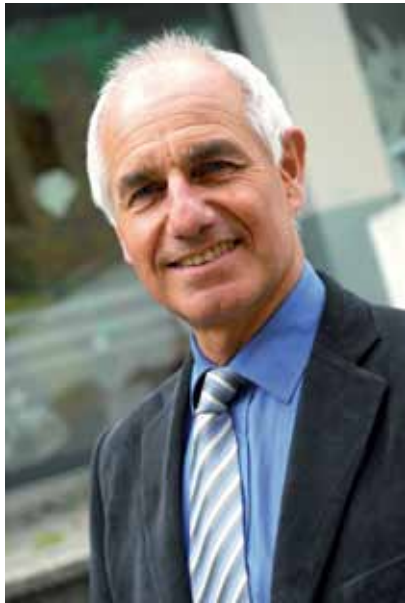
BILAN MI-MANDAT 2008-2011

DOSSIER
DÉTACHABLE

- Fusion avec la Métro :
se laisser le temps de débattre et de choisir > P.3
- Se déplacer autrement > P.6



www.sudgrenoblois.fr
La communauté de communes
proche de vous..



ÉDITO

Au nom de tous les élus communautaires, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une excellente année 2012. Que celle-ci vous apporte santé, bonheur et réussite !

Comme vous vous en apercevez, votre Mag a fait peau neuve ! Plus clair, plus moderne et plus lisible, j'espère que vous prendrez plaisir à le parcourir.

Ce début d'année est aussi l'occasion pour les élus communautaires de vous présenter leur bilan mi-mandat 2008-2011 et les projets que nous allons mettre en œuvre d'ici 2014, à travers un dossier spécial à détacher au centre de ce magazine.

2012 marque également un tournant pour la communauté de communes. En défendant nos arguments avec conviction, nous avons pu obtenir que la fusion prescrite par le préfet entre notre collectivité et la Métro ne s'opère pas de façon précipitée à la date du 1^{er} janvier 2013, mais qu'elle soit transformée en orientation à débattre d'ici le 1^{er} janvier 2014.

C'est à mon sens une 1^{ère} étape. Nous allons ainsi mettre à profit ces deux années pour étudier attentivement les perspectives pour notre territoire et l'évolution de nos compétences afin de développer les aménagements et les services destinés à notre population. Chaque commune sera alors appelée à se prononcer en faveur de la conservation de notre autonomie ou de la fusion avec la Métro au regard du projet commun que nous pourrions alors mettre en œuvre.

Parallèlement, nous poursuivons bien entendu notre programme d'actions, avec, comme vous pourrez le lire dans ce magazine, la réalisation de différents projets permettant de répondre rapidement à vos attentes.

Meilleurs vœux à tous,

Norbert Grimoud,
Président de la communauté de communes
du Sud Grenoblois

Journal trimestriel d'information de la communauté de communes du Sud Grenoblois
Directeur de la publication : Norbert Grimoud. **Rédacteur en chef :** Robert Meyer.
Responsable communication et rédaction : Nathalie Suze. **Maquette et mise en page :** Matt Design - www.mattbrand.fr. **Photos :** service communication, Lionel Didot (p.2, 4 et 6), Patrick Aravian (p.3), Frédéric Gourgues de Gentiana (p.VII bilan mi-mandat), Yves Markowicz (p.VII bilan mi-mandat), Grenoble-Alpes Métropole (p.7).
Impression : Imprimerie Notre-Dame. **Tiré à 15650 exemplaires** - ISSN: 1952-8981.

Communauté de communes du Sud Grenoblois: Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse 38560 Jarrie. Tél. : 04 76 68 84 60 - Fax: 04 76 68 47 13 - www.sudgrenoblois.fr



Le MAG, un magazine respectueux de l'environnement :
encres à base végétale, papier recyclé.



SOMMAIRE

VIE DE L'INTERCO

Fusion avec la Métro > P.3
PPRT > P.3



LOGEMENT

Gens du voyage : une aire d'accueil confortable et fonctionnelle > P.4
De nouvelles aides pour les propriétaires > P.4

DOSSIER DÉTACHABLE

BILAN MI-MANDAT 2008-2011

Interview du Président > P.II
Développement économique > P.III
Aménagement > P.IV
Transports > P.V
Logement > P.V
Déchets > P.VI
Environnement et développement durable > P.VII
Petite-enfance > P.VIII
Conclusion > P.VIII



PETITE ENFANCE

Le RAM de Brié déménage > P.5
En attendant le père Noël > P.5
Rencontre : Méline Dutriévoz > P.5

TRANSPORTS

Se déplacer autrement > P.6

DÉCHETS

Déchets dangereux > P.7
Sacs de pré-collecte > P.7
Demandes en ligne > P.7

AGENDA > P.8



FUSION AVEC LA MÉTRO : SE LAISSER LE TEMPS DE DÉBATTRE ET DE CHOISIR

Comme vous le savez, depuis plusieurs mois une question pèse sur l'avenir de la communauté de communes du Sud Grenoblois : va-t-elle fusionner avec la Métro au 1^{er} janvier 2013 comme le prescrit le préfet dans son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en Isère (SDCI) ? Après de longs débats et des négociations ardues, voici ce qui attend le Sud Grenoblois.

Les élus du Sud Grenoblois à pied d'œuvre

Dénonçant le manque de concertation préalable, la précipitation de la mise en œuvre envisagée, et estimant que beaucoup d'interrogations étaient à lever avant d'envisager une fusion, la majorité des élus municipaux et communautaires du Sud Grenoblois ont émis cet été un avis défavorable au SDCI¹. Les élus communautaires ont donc fait entendre leur voix auprès de la Métro et des membres de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale de l'Isère (CDCI) pour que cette décision soit revue.

D'une prescription à une orientation

Considérant les attentes des différentes collectivités, la communauté de communes du Sud Grenoblois, la commune de Chamrousse (également concernée par la fusion) et la Métro ont rédigé en novembre un amendement commun au projet de SDCI. Ce dernier propose de transformer la prescription de fusion en orientation.

Selon les conditions fixées, la communauté de communes ne serait donc pas contrainte à fusionner avec la Métro au 1^{er} janvier 2013. Cet amendement a été approuvé par la CDCI le 12 décembre dernier et le préfet l'a validé dans la foulée.

Et maintenant ?

D'ici le 1^{er} janvier 2014 vos élus vont donc travailler conjointement avec la Métro pour réfléchir à l'opportunité et aux modalités d'une fusion, dans des conditions optimales et équitables, et dans l'intérêt de la population et du territoire. Chaque commune du Sud Grenoblois et le conseil communautaire auront alors à se prononcer en faveur ou non de la fusion. ■



PPRT : vers la levée des contraintes

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) visent à faire cohabiter les sites industriels dangereux avec les zones urbanisées. Celui lié à la plateforme chimique de Jarrie a été approuvé par le préfet en décembre 2010. Sur un périmètre de 4,1 km autour de ce site, l'application du PPRT a de lourdes conséquences pour la population et les acteurs économiques des 14 communes concernées² (permis de construire gelés, projets d'aménagement publics stoppés...).

Face à ces mesures qui pénalisent durement le territoire, les élus locaux, notamment ceux de la communauté de communes du Sud Grenoblois, se sont

mobilisés pour que le périmètre soit réduit et les contraintes levées. Grâce à une étroite collaboration entre les industriels, les élus et l'État, un accord a été conclu. Ce dernier permet de réaliser des travaux qui limiteront les risques au sein du site industriel.

Les travaux ont débuté cet été par l'installation d'une unité de production d'hydrogène. Ils vont se poursuivre avec l'implantation d'un nouveau procédé de production de chlore d'ici la fin de l'année 2013. Ces mesures permettront alors d'envisager la levée des contraintes d'urbanisme du PPRT 1 et, par là même, la mise en œuvre d'un PPRT 2 réduisant le périmètre de sécurité à 1 km autour du site.



¹ Voir précédent MAG, page 3.

² 6 communes entièrement concernées ou presque (Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie, Montchaboud, Notre-Dame-de-Mésage et Vizille) – 4 communes concernées partiellement (Pont-de-Claix, Saint-Pierre-de-Mésage, Varcis-Allières-et-Risset et Vif) – 4 communes concernées à la marge (Brié-et-Angonnes, Claix, Saint-Georges-de-Commiers et Vaulnaveys-le-Bas).



GENS DU VOYAGE : UNE AIRE D'ACCUEIL CONFORTABLE ET FONCTIONNELLE

Après 6 mois de travaux, l'aire d'accueil des gens du voyage du Sud Grenoblois a ouvert ses portes en novembre dernier, au lieu-dit « Pré-Meytra » à Vizille. Cet équipement, réalisé par la communauté de communes du Sud Grenoblois¹, permet désormais aux gens du voyage de passage sur le territoire, de bénéficier de conditions de vie décentes.



Sur une surface de **4 200m²**, l'aire d'accueil est composée de **25 places équipées de sanitaires individuels**, d'un **local d'exploitation** et d'**espaces verts**.

Durable dans le temps, **facile d'entretien**, au **coût de fonctionnement modéré** et **respectant l'environnement**, cette aire est aujourd'hui parfaitement **opérationnelle**. En ce qui concerne la **scolarisation des enfants**, la communauté de communes a veillé à ne pas séparer les fratries. Ainsi, les enfants sont scolarisés dans les écoles de Vizille, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas et Brié-et-Angonnes, en fonction de leur arrivée sur l'aire.

Depuis son ouverture, l'aire se remplit peu à peu et ses premiers usagers en sont pleinement satisfaits, comme s'en réjouit Isabelle Montier, agent d'accueil : « *Les gens sont contents d'être là, ils apprécient le cadre et le calme* ».

Pour plus de renseignements, contactez la société Vago, qui gère l'aire d'accueil pour le compte de la collectivité, au 06 23 57 56 97, ou rendez-vous sur www.sudgrenoblois.fr ■

L'aire d'accueil en pratique

Horaires d'ouverture du bureau d'accueil :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Le samedi : 9h - 12h

Fonctionnement :

- Attribution des places : se rendre au bureau d'accueil ou contacter le gardien au 06 23 57 56 97.

Conditions d'accueil :

- Présenter pour chaque emplacement : titre de circulation, carte grise et justificatif d'assurance
- Durée maximum de séjour : 3 mois continus
- Respect obligatoire du règlement intérieur
- Paiement en espèces

Tarifs :

- Emplacement : 2,50 €/jour
- Eau : 3,355 €/m³
- Électricité : 0,16 €/Kwh
- Dépôt de garantie : 100 €/emplacement
- Avance sur consommation : 50 €/emplacement



« *Je suis installé sur cette aire depuis son ouverture en novembre. Avec mon cousin, nous sommes partis de l'aire où nous étions auparavant car c'était trop bruyant. Je préfère les coins retirés comme ici, on tient vraiment à notre tranquillité. L'aire est très bien conçue. Nous avons des douches et des cabinets, c'est propre. La personne à l'accueil est très compétente. En résumé, on s'y sent bien !* »
Jean-Louis Duculty

De nouvelles aides pour les propriétaires !

Depuis plusieurs années, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la communauté de communes du Sud Grenoblois aide les propriétaires à améliorer ou à réhabiliter leur logement.

Depuis la mi-octobre, un nouveau dispositif vient compléter ce programme. L'objectif : **développer le parc de logements à loyers modérés sur le Sud Grenoblois**. Ainsi, les propriétaires privés qui louent de tels logements peuvent désormais bénéficier de **déductions fiscales** de 30 à 60% sur les revenus bruts fonciers et d'une **subvention de la communauté de communes de 5 000 € à 7 000 €** même s'ils ne réalisent pas de travaux.

Pour accéder à cette aide, **le propriétaire s'engage** à :

- Louer le logement pour une durée de 6 ans
- Appliquer un loyer social ou très social
- Louer à des personnes dont les revenus sont inférieurs au plafond défini réglementairement
- Réaliser une visite préalable du logement avec le Pact ou Habitat & Développement, afin de vérifier la décence du logement

Renseignements :
04 76 68 84 60
www.sudgrenoblois.fr



PETITE ENFANCE

SUD GRENOBLOIS • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE RAM DE BRIÉ DÉMÉNAGE !

Suite à l'ouverture de son nouveau groupe scolaire, la commune de Brié-et-Angonnes a décidé de mettre son ancienne école primaire de Tavernolles à la disposition de l'antenne du Relais des Assistants Maternels du Sud Grenoblois (RAM) et de la crèche « *Les Canailoux* ». Le but : permettre à ces deux structures de bénéficier d'un lieu d'accueil plus

adapté à leurs besoins. Après quelques travaux de rafraîchissement réalisés par les services techniques de la communauté de communes du Sud Grenoblois et l'installation de sanitaires, les enfants et assistants maternels profitent pleinement depuis ce mois-ci de ce nouvel espace de vie agréable et confortable de 120 m² ! ■

Après les grands de l'école de Brié, les petits du RAM vont profiter pleinement de ce lieu d'accueil agréable.



Le spectacle de *La dame aux chats* a ravi petits et grands.



EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL...

Mardi 6 décembre, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Mésage, le Relais des Assistants Maternels invitait les enfants du Sud Grenoblois de moins de 4 ans et leurs assistants maternels à fêter Noël avec quelques jours

d'avance. Deux représentations du spectacle « *La dame aux chats* » de la compagnie Superlevure leur ont ainsi été proposées. Un moment convivial et festif apprécié des plus petits comme des plus grands ! ■

Rencontre : Méline Dutriévoz

28 ANS, NOUVELLE ANIMATRICE DES ANTENNES DU RAM À VAULNAVEYS-LE-BAS, SÉCHILLENNE ET BRIÉ-ET-ANGONNES

« Avant d'intégrer l'équipe du RAM du Sud Grenoblois en septembre dernier, j'étais responsable de deux micro-crèches en Haute-Savoie. Ce que j'apprécie aujourd'hui en tant qu'animatrice de relais, c'est de conjuguer le travail auprès des enfants avec des temps de réflexion sur la notion d'accueil du jeune enfant à l'échelle d'un territoire. Ceci en bénéficiant de la richesse d'un travail en équipe car j'ai la chance de partager mon bureau avec deux autres animatrices.

Le relais n'est pas une simple structure d'accueil, c'est un lieu d'activités, d'échanges et de formation qu'il faut faire vivre et développer de jour en jour. C'est très stimulant. Ce qui est tout particulièrement nouveau pour moi est mon rôle auprès

des assistants maternels. Comme les autres animatrices du RAM, je contribue directement à leur professionnalisation, leur apporte des conseils, et tente de les orienter au mieux selon leurs problématiques. Avec mes collègues, nous réfléchissons continuellement à la façon de mieux les accompagner dans l'exercice de leur métier. Nous avons par exemple lancé en novembre des groupes d'échanges professionnels qui se tiennent désormais régulièrement dans nos locaux de Vaulnaveys-le-Bas. L'objectif : réunir les assistants maternels du Sud Grenoblois pour réfléchir ensemble aux problématiques de leur métier et échanger sur leurs expériences. Cette initiative est très appréciée ! ».





SE DÉPLACER AUTREMENT...

À travers sa compétence « Transports et déplacements », la communauté de communes souhaite favoriser le développement des modes de déplacements alternatifs et leur interconnexion, à travers la réalisation d'actions concrètes. Zoom sur deux d'entre elles.



Un parking-relais et une gare routière d'ici septembre

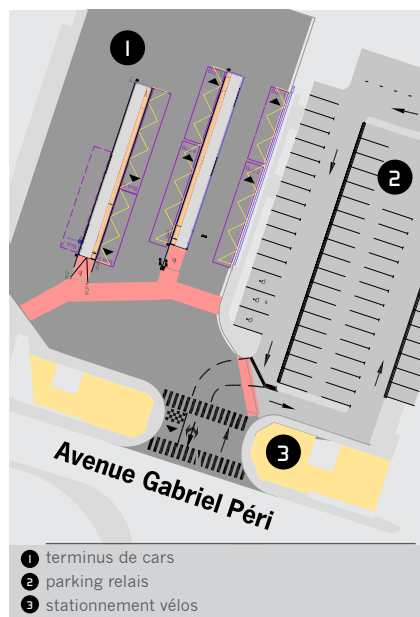
Dans le cadre de la réorganisation des lignes de cars Trans'Isère du Conseil général - effective depuis septembre dernier - il était nécessaire d'aménager une gare routière et un parking-relais au nouveau terminus de la ligne Express 2 « Vizille - Grenoble - Voreppe », situé au bout de la rue Maurice Thorez.

La communauté de communes du Sud Grenoblois a décidé de prendre en charge ce projet et de le construire autour de deux objectifs :

- **Encourager les habitants du Sud Grenoblois à emprunter les transports en commun.** En réalisant un parking-relais à côté du terminus de cars, la collectivité souhaite ainsi permettre aux habitants des communes non desservies par les transports en commun, de venir en voiture jusqu'à la gare routière (si possible en covoiturant), puis de se garer facilement et gratuitement avant de prendre leur car.
- **Offrir aux usagers et conducteurs de car des conditions d'attente confortables.**

Le projet, nommé « Chantefeuille », comprendra ainsi :

- Un terminus de cars avec **trois doubles quais accessibles** aux personnes à mobilité réduite.
- Un **parking-relais de 71 places** pour les usagers du car (dont 3 réservées aux personnes à mobilité réduite).
- **12 places de stationnement pour les cycles** et une zone pour les deux roues motorisées.
- Un **bloc sanitaire** réservé aux conducteurs de cars.
- L'aménagement d'une **circulation piétonne** accessible aux personnes à mobilité réduite.
- L'aménagement paysager du site.
- Un **éclairage urbain économe en énergie.**



Ces travaux¹, représentant un investissement total de 733 000 € HT², ont débuté en novembre dernier, dans la perspective d'une **mise en service au plus tard en septembre 2012.**

Développer le covoiturage au sein des établissements privés et publics

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur du covoiturage³, la communauté de communes du Sud Grenoblois souhaite **créer un réseau de référents** au sein des établissements privés et publics du territoire, afin qu'ils encouragent ensuite leurs employés à essayer le covoiturage. À cet effet, elle met à leur disposition différents **outils gratuits** (supports de communication, animations...) et un **accompagnement personnalisé.**

Deux réunions d'information étaient ainsi organisées en novembre dernier, avec des entreprises et collectivités volontaires. **Pari réussi** puisque plusieurs d'entre elles sont d'ores et déjà prêtes à mettre en place ce plan d'actions.

Directeurs, maires, responsables d'équipe ou employés, si ce dispositif **gratuit et sans engagement** vous intéresse, contactez la communauté de communes au 04 76 68 84 60. ■

1^{er} Challenge inter-établissements !

En avril prochain, la communauté de communes du Sud Grenoblois organisera au cours de la semaine du développement durable un challenge entre les établissements du territoire. Le but est qu'un maximum d'employés emprunte ce jour là un mode de déplacement alternatif à l'autosolisme pour leur trajet domicile-travail. Divers lots seront en jeu !

Renseignements : 04 76 68 84 60

¹ Maître d'œuvre : Sogreah / Entreprise de travaux : Eurovia / Eclairage : S.E.D.I.
² Financeurs : communauté de communes du Sud Grenoblois (516 540 €) / Conseil général de l'Isère (206 220 €) / Syndicat de l'Energie de l'Isère (10 240 €).
³ Voir dossier dans le précédent MAG (p. 6-7).



DÉCHETS DANGEREUX : PRÉSERVONS NOTRE SANTÉ ET LA NATURE !

Certains de nos déchets sont considérés comme dangereux car ils représentent un risque pour l'environnement et/ou notre santé. Ils nécessitent donc un traitement spécifique.

Quels déchets ?

Les déchets dangereux sont repérables grâce à des pictogrammes présents sur leur emballage :



Exemple pour les produits irritants : à gauche, l'ancien picto, à droite celui qui va peu à peu le remplacer

Produits concernés¹ : aérosols, produits phytosanitaires (engrais, pesticides, insecticides, désherbants...), produits utilisés dans le bricolage (peintures, solvants, acides, colles...), néons, ampoules basse consommation, batteries, piles, thermomètres, radiographies...

Que pouvez-vous faire ?

• **Évitez d'utiliser ces produits** autant que possible et privilégiez ceux qui portent l'écolabel européen.

• Quand vous les utilisez, **protégez-vous bien**.

• **Après usage :**

- Ne les versez pas dans vos évier ou toilettes : ils pollueraient les eaux usées et nuiraient à leur traitement à la station d'épuration.

- Ne les jetez pas avec les ordures ménagères ordinaires : ils pollueraient ces déchets et poseraient un problème de traitement à l'usine d'incinération.

Remettez-les aux gardiens des déchèteries qui les confineront dans un espace adapté et sécurisé², avant leur transfert vers des lieux de traitement adaptés à leur nature et toxicité.

Comment intervient la communauté de communes ?

• **Des locaux spécifiques aux déchets dangereux** ont été aménagés par la communauté de communes au sein de ses déchèteries afin de les stocker en toute sécurité (voir ci-contre). Une fois triés par les gardiens, des prestataires spécialisés les évacuent pour les dépolluer et les traiter de façon adaptée, selon des règles sanitaires et environnementales très strictes.

• La communauté de communes s'est par ailleurs engagée en 2011 dans l'**opération collective « Aquapôle zone propre »** aux côtés de l'Agence de l'eau, de la Métro et des chambres consulaires. Cette opération, conduite jusqu'à fin 2012, vise à aider techniquement et financièrement les professionnels des territoires concernés, à gérer correctement leurs déchets dangereux et à réaliser les investissements nécessaires pour se mettre aux normes. Ce programme permet également à la communauté de communes du Sud Grenoblois de bénéficier de subventions pour diverses actions liées à la gestion des déchets dangereux. ■

Plus de renseignements sur www.sudgrenoblois.fr !

Signature de la convention Aquapôle zone propre, le 14 novembre 2011.



De nouveaux sacs de pré-collecte

La communauté de communes du Sud Grenoblois met à la disposition de tous les habitants du territoire un sac permettant de stocker leurs emballages en attendant de les jeter à la colonne de tri (jaune). Le nouveau modèle est arrivé ! Pratique : son visuel reprend les consignes de tri des emballages. Venez le retirer dans votre mairie (un sac gratuit par foyer) !



Demandes en ligne : + rapide, + pratique, - de papier !

Désormais, vous pouvez effectuer vos demandes de **composteurs, bioeaux et conteneurs poubelles** en direct sur www.sudgrenoblois.fr (rubrique « Gestion des déchets » / « Infos pratiques ») !

Connectez-vous

Pour connaître toutes les dates de collectes (encombrants, DASRI...) : www.sudgrenoblois.fr

¹ Liste plus complète dans le guide « Le juste tri » disponible dans votre mairie et sur www.sudgrenoblois.fr.

² Le dépôt en déchèterie des déchets dangereux est gratuit pour les particuliers, mais payant pour les professionnels (tarifs sur www.sudgrenoblois.fr).



JANVIER

Du 6 au 8 janvier • Brié-et-Angonnes

Exposition - De 14h à 20h
Salle du Mail - Tavernolles

8 janvier • Jarrie

Bourse trimestrielle moto-cyclo
De 7h30 à 13h - Stade du plâtre

9 janvier • Vizille

Fermeture exceptionnelle du musée de la Révolution française - Toute la journée

13 janvier • Vizille

Guillaume Meurice :
"Tout le monde y passe"
20h30 - P'tite Salle

13 janvier • Vizille

Soirée Ciné-Tribus : projection de "Zaïna, cavalière de l'Atlas" suivie d'un repas et d'une discussion.
Dès 17h45 - Cinéma le Jeu de Paume
Pour les enfants dès 8 ans, accompagnés d'un ou plusieurs adultes

14 janvier • Vaulnaveys-le-Haut

Sainte-Barbe par l'Amicale des pompiers - Salle Polyvalente

19 janvier • Brié-et-Angonnes

Conférence
20h30 - Salle du Mail - Tavernolles

20 janvier • Brié-et-Angonnes

Soirée Cyber
20h30 - Salle du Mail - Tavernolles



20 et 21 janvier • Champ-sur-Drac

1^{er} Salon de l'Écoconstruction du Sud Grenoblois - Vendredi
(professionnels) : de 15h à 20h / Samedi
(grand public) : de 10h à 16h - Salle Emile Zola

Du 20 janvier au 20 mars • Jarrie

Exposition d'aquarelles de Sophie Memheld - Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h - Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mairie de Jarrie - Vernissage le vendredi 20 janvier à 18h30.

21 janvier • Champ-sur-Drac

Stage de danse orientale
De 9h à 12h - Gymnase - Tous niveaux
Réservation obligatoire (06 77 79 77 33).

21 janvier • Jarrie

"Quelle serait votre bibliothèque idéale ?" : présentez vos livres préférés, récents ou passés.
De 9h30 à 11h - Bibliothèque Yvette Virot

25 janvier • Vizille

Atelier : "Drôles de caricatures" -
De 14h à 16h Domaine de Vizille

Pour les 8-12 ans

25 janvier • Jarrie

Contes et jeux à la bibliothèque - 10h30
Bibliothèque Yvette Virot Contes pour les enfants de 3 à 6 ans et jeux pour les plus grands
(7-10 ans / Réservation obligatoire : 04 76 78 64 99).

27 janvier • Vizille

Dracula
20h30 - Jeu de Paume

FÉVRIER

1^{er} février • Vizille

Paul Maz : "Le souffle magique"
14h30 - Jeu de Paume - Dès 4ans.

4 février • Vizille

Soirée cabaret
20h30 - Jeu de Paume

5 février • Vizille

Musiques au coeur des musées :
"Autour de Debussy" - 16h
Domaine de Vizille (Musée)

8 février • Vizille

Atelier : "Stylistes au musée"
De 14h à 16h - Domaine de Vizille
Pour les 6-10 ans

10 février • Vizille

Christine Berrou : "The One" - 20h30
P'tite Salle

10 février • Vizille

Soirée Ciné-Tribus : projection du film "Le secret de Kelly-Anne" suivie d'un repas et d'une discussion.
Dès 17h45 - Cinéma le Jeu de Paume
Pour les enfants dès 8 ans, accompagnés d'un ou plusieurs adultes

10 février • Vaulnaveys-le-Haut

Conférence - Salle polyvalente

11 février • Vaulnaveys-le-Haut

23 ans de Radio Passion
Salle polyvalente

22 février • Vizille

Atelier : "Apprentis faïenciers"
De 14h à 15h30 - Domaine de Vizille
Pour les 10-14 ans

Les 24 et 25 février • Vizille

Mado la Niçoise rode son nouveau spectacle ! - 20h30 - Jeu de Paume

25 février • Vizille

Matinée enfantine
Salle de l'Avant-Garde

MARS

Du 28 mars au 4 avril • Vizille

Festival P'tits Mots P'tits Mômes

Du 2 mars au 4 juin • Vizille

Exposition : "L'hommage de la

Révolution française à Jean-Jacques Rousseau" - Mars : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h / D'avril à juin : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Musée Domaine de Vizille

Du 2 au 4 mars • Brié-et-Angonnes

Exposition - De 14h à 20h
Salle du Mail (Tavernolles)

4 mars • Vizille

Musiques au coeur des musées :
"L'heure exquise" - 16h
Domaine de Vizille (Musée)

7 mars • Vizille

Atelier : "Au nom du Peuple des Enfants" ! - De 14h à 16h30
Domaine de Vizille - Pour les 8-12 ans

9 mars • Vizille

Théâtre : "Ils marchaient vers une terre d'asile" - 20h30 - Jeu de Paume - Dès 12 ans

Du 9 au 10 mars • Brié-et-Angonnes

Exposition de photographies
De 14h à 20h - Salle du Mail (Tavernolles)

14 mars • Vizille

Les Zinzins : "Chansons"
14h30 - Jeu de Paume

16 mars • Vizille

Soirée Ciné-Tribus : projection du film "Le tableau" suivie d'un repas et d'une discussion. Dès 17h45 - Cinéma le Jeu de Paume - Pour les enfants dès 8 ans, accompagnés d'un ou plusieurs adultes

17 mars • Brié-et-Angonnes

Spectacle pour les enfants - 15h
Salle du Mail (Tavernolles)

17 mars • Herbey

Théâtre "Les fiancées de Loche" - 20h
Maison pour tous

17 mars • Saint-Georges-de-Commiers

Soirée bavaroise à thème - 19h
Bâtiment polyvalent "Les Combettes"

23 mars • Vizille

Théâtre : "La Chute" - 20h30
Jeu de Paume

23 mars • Vaulnaveys-le-Haut

Conférence - Salle Polyvalente

25 mars • Herbey

Jazz : tournée "La grève" par Les détours de Babel - 17h - Maison pour tous

28 mars • Vizille

Conte : "Sur les pas de Lesdiguières"
De 14h à 15h - Domaine de Vizille
Pour les 6-10 ans

Du 30 mars au 1^{er} avril • Brié-et-Angonnes

Exposition - De 14h à 20h
Salle du Mail (Tavernolles)



BILAN MI-MANDAT 2008-2011



Regroupant 17 communes, soit 31 771 habitants, la communauté de communes du Sud Grenoblois s'attache activement à répondre aux préoccupations de la population et des différents acteurs économiques du territoire, en œuvrant dans ses

différents champs de compétences¹. À mi-parcours de son mandat, le conseil communautaire du Sud Grenoblois vous propose de faire le point sur les différents projets réalisés depuis son élection en mai 2008. Durant ces quatre années, près de

9 millions d'euros ont ainsi été investis. Pour aller plus loin, vous découvrirez également les projets que les élus de la communauté de communes s'apprentent à mettre en œuvre d'ici la fin de leur mandat, en 2014.

¹ Développement économique / Aménagement du territoire / Transports et déplacements / Logement et le cadre de vie / Gestion des déchets / Environnement et le développement durable / Petite enfance.



INTERVIEW : NORBERT GRIMOUD, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD GRENOBLOIS



Quel bilan dressez-vous de ce mi-mandat ?

« Le bilan est globalement positif. Nous avons engagé divers projets structurants pour le territoire, même si nous avons été en partie freinés par les contraintes réglementaires liées aux PPRT¹ et PPRP². Par ailleurs, l'incertitude de ces derniers mois quant à une probable fusion avec la Métro dans le cadre du SDCI a également eu pour effet de remettre en question nos perspectives. Grâce à notre détermination, nous sommes ainsi parvenus à faire aboutir nombre de projets : la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage, le développement des logements sociaux, l'optimisation de notre service de gestion des déchets, l'acquisition du site de Polimeri, la requalification de nos zones d'activités, le recensement de notre patrimoine naturel ou encore la réalisation de la gare routière de Chantefeuille actuellement en cours ».

Quels sont vos objectifs d'ici 2014 ?

« Nous ne pouvons pas nous soustraire aux contraintes réglementaires qui jalonnent notre route, mais nous mettrons tout en œuvre pour atteindre en premier lieu deux objectifs transversaux.

Premièrement, nous allons travailler rapidement sur des actions pouvant être concrétisées d'ici 2014, afin d'apporter une réponse aux besoins des communes avant de nous positionner sur une éventuelle fusion avec la Métro.

Deuxièmement, je souhaite que toutes les communes puissent tirer partie de façon équitable des capacités techniques et financières de la communauté de communes. Elles devront nous présenter des projets que nous soutiendrons à travers un apport de fonds de concours à l'investissement. Il faut que l'intercommunalité profite à tous, notamment aux petites communes.

Par ailleurs, grâce aux divers terrains que nous avons acquis et aux études que nous avons menées, nous allons pouvoir poursuivre nos investissements et parier sur l'avenir, en créant de nouvelles zones d'activités économiques à Vizille (sites Alliance et Clairefontaine) et un site d'activités touristiques à Vaulnaveys-le-Haut (site de Prémol).

Autre point important, en juillet 2012, la compétence « petite enfance » de la communauté de communes va être élargie avec la proposition de transfert des structures petite enfance du Sud Grenoblois, permettant d'homogénéiser les conditions d'accueil et de développer les moyens de garde en fonction des attentes de la population.

Enfin, nous avons la ferme volonté de renforcer l'attractivité touristique de notre territoire, en lien avec l'Office de Tourisme du Sud Grenoblois et les acteurs du territoire, en misant par exemple sur nos atouts que sont le développement du tourisme vert et les activités équestres. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive ! Je vous laisse découvrir le bilan des actions réalisées et les différents projets prévus, compétence par compétence dans les pages qui suivent. Bonne lecture ».

¹ Plan de Prévention des Risques Technologiques

² Plan de Prévention du Risque Inondation



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : POUR UN TERRITOIRE D'AVENIR

2008 - 2011 > Les actions phares

• Acquisition de plus de 28 hectares de terrain afin de développer de nouvelles zones d'activités :

- Site de Polimeri Europa à Champagnier : en 2011 la communauté de communes a préempté les 25 hectares de ce site, presque 6 ans après sa fermeture, et suite à de longues négociations. La communauté de communes a d'ores et déjà lancé des études pour faire de ce site la future vitrine économique du territoire.

- Friche Alliance à Vizille : idéalement situé au cœur du Sud Grenoblois, la communauté de communes a acquis ce site afin de développer dans les années à venir un pôle artisanal et tertiaire de proximité de 1 hectare.

- Friche Clairefontaine à Vizille : ces 2 hectares achetés par la communauté de communes auprès des papèteries Rhodia, sont destinés à accueillir des activités touristiques et tertiaires dès que les contraintes liées aux risques d'inondation seront levées.

• **Requalification des zones d'activités du Sud Grenoblois** : en donnant un coup de jeune à ses trois zones d'activités (à Bresson, Champ-sur-Drac et Vizille) avec un investissement de plus d'un million d'euros, la communauté de communes a souhaité les rendre plus attractives et améliorer leur fonctionnement.



• **Création de 300m² de bureaux d'entreprises à Jarrie** : en 2010, la communauté de communes a ainsi proposé une solution de location à une entreprise en plein développement « Les Trésors de Lily ».

• **Lancement du FISAC** (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) : ce programme ambitieux comprend 24 actions destinées à soutenir les commerçants et les artisans du Sud Grenoblois dans le développement de leur activité. Un véritable coup de pouce à notre économie locale, représentant 1,6 million d'euros investis par des partenaires publics et privés !

• **Soutien aux agriculteurs** : 11 projets d'installations ou d'investissements agricoles ont été aidés financièrement par la communauté de communes.

• **Aide à la création d'entreprises** : à travers la plateforme Isère Sud Initiatives, financée en partie par la communauté de communes, 43 créations d'entreprises sur le Sud Grenoblois ont ainsi été soutenues.

2012 - 2014 > Les grands projets

• **Réalisation de nouvelles zones d'activités** sur les terrains « Alliance » à Vizille et « ex-Polimeri » à Champagnier.

• **Aménagement touristique du site de Prémol** à Vaulnaveys-le-Haut (création de 43 places d'hébergement, d'un restaurant de 55 places et de promenades)



• **Lancement d'un deuxième plan d'actions « FISAC »**

• **Développement d'actions en soutien aux activités équestres**, particulièrement présentes dans le Sud Grenoblois. La création d'un équipement d'accueil et de services équins (soins, formation...) devrait en être le projet emblématique.

• **Renforcement des filières agricoles** misant sur les circuits courts.



Jacques Nivon

Vice-président chargé du développement économique, de l'agriculture, du tourisme et du commerce

« Les investissements importants réalisés ces trois dernières années marquent une montée en puissance des actions de l'intercommunalité en matière de développement économique. Le montage de projets forts comme celui de la zone d'activités à Champagnier ou de la friche Alliance à Vizille permettront de répondre à la carence d'offres foncières et immobilières à destination des entreprises, et contribueront à résorber le déficit d'emplois dans le Sud Grenoblois. C'est notre priorité n°1 dans le contexte économique difficile que nous traversons. Au-delà de ces grands projets, la communauté de communes intervient également en soutien à la création d'entreprises, aux agriculteurs, aux commerçants, aux artisans, ou encore au tourisme. C'est donc une action d'ensemble que nous menons au quotidien. Un programme certes ambitieux, mais réaliste, pour assurer l'avenir économique du Sud Grenoblois et de sa population ».



AMÉNAGEMENT : UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT, UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

2008 - 2011 > Les actions phares

- **Participation à l'élaboration du SCOT¹** de la région urbaine grenobloise : par leurs contributions, les élus ont fait entendre la voix du Sud Grenoblois afin de rééquilibrer l'emploi et l'habitat entre les territoires, d'améliorer la desserte du Sud Grenoblois et de redéfinir son occupation spatiale.
- **Lancement de l'élaboration du schéma de secteur** : ce document d'urbanisme à l'échelle du Sud Grenoblois est destiné à décliner le SCOT au niveau local.
- **Accompagnement de 5 communes**

dans la création de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- **Organisation de permanences architecturales** afin d'aider les habitants à réaliser leur projet de construction ou d'aménagement : plus de 400 personnes reçues.

2012-2014 > Les grands projets

- **Poursuite du schéma de secteur** (voir plus haut).
- **Confortement du système d'information géographique** : mutualisation des données informatiques cartographiées des communes.



Georges Claveri

Vice-président chargé de l'aménagement du territoire

« À travers nos actions en matière d'aménagement, les 17 communes œuvrent ensemble pour un développement cohérent du Sud Grenoblois. Dès le début du mandat, les élus communautaires ont défendu les intérêts de notre bassin de vie notamment auprès du comité syndical du SCOT afin qu'il prenne en compte nos spécificités. Qu'il s'agisse de la politique de densification de l'habitat, du rééquilibrage de l'économie et de l'emploi entre les territoires, de l'amélioration des conditions de déplacements dans le Sud Grenoblois ou bien du respect de nos zones naturelles et agricoles, nous avons dû argumenter longuement pour faire accepter nos propositions. Nous avons atteint nos principaux objectifs. Notre mission pour les années à venir : suivre avec attention la mise en œuvre du SCOT, gage d'un avenir harmonieux du Sud Grenoblois, au sein de la région urbaine grenobloise ».

TRANSPORTS : FAVORISER LES MODES ALTERNATIFS

2008 - 2011 > Les actions phares

- **Lancement d'un site dédié au covoiturage** (www.covoiturage-sud-grenoblois.fr) et promotion de ce mode de déplacement alternatif
- **Présentation d'une étude sur le transport par câble**
- **Conception du projet de gare routière** « Chantefeuille » à Vizille

2012-2014 > Les grands projets

- **Réalisation de la gare routière** « Chantefeuille » à Vizille
- **Réalisation d'un parking relais** à Jarrie / Champ-sur-Drac
- **Poursuite des campagnes d'incitation au covoiturage** et aux modes de transports doux
- **Sollicitation renforcée des autorités organisatrices de transports**, afin d'améliorer la desserte du Sud Grenoblois
- Participation aux réflexions relatives à la constitution d'un **syndicat mixte des transports** à l'échelle de la grande région urbaine grenobloise



Gilles Strappazon

Vice-président chargé des transports et des déplacements

« À travers notre politique et nos échanges avec les partenaires institutionnels du territoire, nous œuvrons notamment en faveur du développement des modes de transport alternatifs sur l'ensemble du Sud Grenoblois. Ainsi, suite à la réalisation en 2007 d'une enquête sur les déplacements au sein du territoire, la communauté de communes a lancé en 2009 un site facilitant le covoiturage. Simultanément, une pré-étude sur le transport par câble a été présentée. En ce qui concerne les transports en commun, même si la communauté de communes n'est pas autorité organisatrice de transports et ne peut donc pas

développer son propre réseau, nous nous impliquons depuis 2003 auprès des autorités compétentes et de diverses instances (Région, Département, comités de lignes...) afin d'améliorer la desserte du territoire. Le défi pour les prochaines années : relier les principaux bourgs urbains du Sud Grenoblois à l'agglomération grenobloise par diverses solutions de transports collectifs, poursuivre le développement des parkings relais, obtenir du Conseil général et de la Région qu'ils augmentent la fréquence des bus et des trains desservant le territoire, et faciliter, en second lieu, les déplacements au sein du Sud Grenoblois ».

¹ Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme déterminant les grandes options d'aménagement et de développement qui conduiront l'évolution de la région urbaine grenobloise jusqu'en 2030. Tous les domaines impactant votre quotidien et l'organisation du territoire sont ainsi passés au crible : habitat, déplacements, environnement, économie...



HABITAT ET CADRE DE VIE : UN LOGEMENT POUR TOUS

2008 - 2011 > Les actions phares

- **Développement de l'offre de logements sociaux :**
 - Mise en place de subventions à destination des bailleurs sociaux.
 - Acquisitions foncières pour réaliser des logements sociaux.
 - > Soit 145 logements locatifs sociaux financés, dont 284 000 € versés par la communauté de communes.
- **Gestion centralisée de la demande de logement social.**
- **Soutien à l'accession sociale à la propriété :** dans le cadre du Pass-Foncier, 48 ménages ont été aidés.



- **Mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :** aide financière et technique aux propriétaires occupants et bailleurs privés pour leur projet de travaux, soit plus de 460 000 € de subventions versées par les partenaires de l'opération.



- **Développement de logements privés à loyers plafonnés :** mise en place fin 2011 d'une subvention visant à développer les logements locatifs privés aux loyers encadrés.
- **Réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage** à Vizille de 25 places, pour un investissement total de 1 210 000 €.
- **Soutien à la construction d'établissements d'accueil spécifiques :**
 - La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour polyhandicapés de 58 places à Brié-et-Angonnes (aide de 50 000 € de la communauté de communes).
 - L'EHPAD à Saint-Georges-de-Commiers, une maison de retraite médicalisée de 80 places destinée aux personnes âgées dépendantes (aide de 500 000 € ; démarrage des travaux début 2012).

2012 - 2014 > Les grands projets

- **Poursuite des actions de développement de l'offre locative sociale et amélioration du parc privé**
- **Mise en place d'une nouvelle aide en faveur de l'accession sociale** à la propriété
- **Création d'une pension de famille** à destination des personnes en difficulté
- **Mise en service de logements temporaires** pour répondre aux besoins des personnes en situation d'urgence



Gérard Darcueil-Dreyfus

Vice-président chargé de la politique du logement

« Notre rôle et notre responsabilité, est de permettre à toutes les personnes souhaitant s'installer sur notre territoire d'accéder à un logement décent. Cette volonté politique se traduit par le Programme Local de l'Habitat du Sud Grenoblois adopté en 2008 qui définit précisément nos grandes orientations et un programme d'actions concrètes à réaliser d'ici 2014. Nombre d'entre elles sont d'ores et déjà réalisées, à l'image de l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage. En ce qui concerne notre objectif de création de 425 logements sociaux d'ici 2014, 85 ont d'ores et déjà été réalisés et 340 sont actuellement en cours de programmation ou le seront d'ici la fin du mandat. Le retard dans la réalisation des objectifs est lié au blocage des permis de construire dans plusieurs communes en raison des PPRT et PPRI. Nous espérons que ces contraintes, indépendantes de notre volonté, seront bientôt levées. Second volet majeur de ce programme : l'aide financière aux propriétaires pour la réalisation de travaux dans leur logement. Depuis 2008, 90 logements ont ainsi bénéficié de notre aide. Enfin, d'autres actions comme le développement du logement intergénérationnel, contribuent également à améliorer les conditions de vie et d'hébergement des habitants du Sud Grenoblois. D'ici 2014, nous allons poursuivre ces engagements, en veillant notamment à favoriser l'accession des ménages à la propriété et en renforçant la réhabilitation des logements anciens, afin d'être en mesure de répondre à toutes les demandes. »



DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : JETER MOINS, TRIER MIEUX

2008 - 2011 > Les actions phares

- **Réorganisation des tournées de collecte des déchets ménagers** afin de les optimiser, d'harmoniser leur fréquence et d'intégrer la commune de Vaulnaveys-le-Haut en 2010.
- **Élargissement des horaires d'ouverture des déchèteries** : de 26h d'ouverture au public par semaine à 55h aujourd'hui.



- **Lancement d'un programme de soutien au compostage** : vente à tarifs incitatifs de composteurs individuels, mise à disposition gratuite de bio-seaux, installation de composteurs collectifs, ateliers de sensibilisation et de formation au compostage...
- **Installation de colonnes de tri enterrées** et de dispositifs escamotables pour les ordures ménagères dans les milieux urbains ou touristiques.
- **Développement de nouveaux outils de communication** sur la gestion des déchets.



2012-2014 > Les grands projets

- **Réaménagement de la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut** : amélioration de la circulation sur le site, réagencement des espaces et création d'une végétation.
- **Lancement d'un programme de prévention des déchets** : l'objectif est de sensibiliser et de former les particuliers et les professionnels à la réduction de leurs déchets (en quantité et en toxicité).
- **Poursuite des actions de promotion du compostage**.
- **Amélioration de la signalétique d'information** dans les déchèteries et sur les points d'apports volontaires (colonnes de tri, collecteurs enterrés...).

Animation sur le tri sélectif dans les écoles



Francis Carré

Vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés

« Notre politique vise à réduire la quantité de déchets ménagers résiduels, améliorer les résultats des collectes sélectives et proposer aux habitants un service de collecte performant. Pour y parvenir, il est nécessaire d'améliorer la qualité de nos équipements et de nos services, et de communiquer régulièrement sur le tri notamment. Des objectifs atteints ces dernières années grâce à nos investissements réguliers en matière d'équipements de collecte, à l'optimisation des tournées et la multiplication des points d'apports volontaires, qui améliorent grandement la fluidité du service rendu et l'impact environnemental de nos déchets. Par ailleurs, l'élargissement et la coordination des horaires des déchèteries intercommunales permettent désormais aux habitants du Sud Grenoblois d'effectuer des dépôts chaque jour de la semaine. Enfin, la création de documents d'information sur le tri et un effort particulier sur la formation et l'accompagnement au compostage donnent d'excellents résultats, et seront poursuivis. C'est en optimisant ainsi nos services que nous maîtrisons leur coût. Et ce d'autant que l'évolution des règles administratives nationales relatives à la protection de l'environnement, bien que nécessaires, engendrent des frais supplémentaires qui, si nous ne faisons rien, ne sont pas sans incidence sur la fiscalité. Nous allons donc continuer nos efforts tout en engageant un projet majeur : la prévention de la production de déchets, puisque selon la formule consacrée « le déchet le moins coûteux est celui que l'on ne produit pas » !



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : DES RICHESSES PRESERVÉES, UN PUBLIC SENSIBILISÉ

2008 - 2011 > Les actions phares

• Rédaction d'une charte de développement durable :

il s'agit d'un programme d'objectifs et d'actions que la communauté de communes souhaite accomplir dans le cadre de ses différentes compétences, afin de mieux protéger l'environnement.

• **Préservation de la biodiversité du Sud Grenoblois** : à travers la réalisation d'études permettant de connaître précisément l'état et l'évolution du patrimoine naturel du territoire, la communauté de communes souhaite ainsi mieux protéger certains espaces, et espèces floristiques et fauniques particulièrement rares.

• **Valorisation et exploitation raisonnée de la filière bois-énergie** : élaboration du schéma de mobilisation territoriale forestière et signature de la charte forestière¹.

Le polygale nain, l'une des espèces rares du Sud Grenoblois



- **Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts** entretenus par la communauté de communes et formation des techniciens municipaux².
- **Sensibilisation du grand public et des scolaires** aux problématiques environnementales : organisation de la « Journée propre du Sud Grenoblois », animations auprès des scolaires lors de la semaine du développement durable, organisation de soirées ciné-débat sur des sujets d'actualité...



- **Organisation de consultances énergétiques** : plus de 40 habitants ont ainsi bénéficié de conseils pour réduire la facture énergétique de leur habitation !

2012-2014 > Les grands projets

- **Élaboration d'une Trame Verte et Bleue (TVB)** pour le corridor biologique Belledonne-Vercors
- **Mise en place des actions prévues dans le cadre de la charte de développement durable**
- **Mise en œuvre du schéma de mobilisation territoriale forestière**
- **Poursuite des actions de sensibilisation** au développement durable.



Françoise Cloteau

Vice-présidente chargée de l'environnement et du développement durable

« La politique environnementale que nous menons depuis plusieurs années se veut globale et transversale, en lien étroit avec les communes et partenaires du Sud Grenoblois. Les différentes études réalisées depuis 2007 sur les richesses naturelles du territoire, nous permettent aujourd'hui de disposer d'un inventaire précis, pris désormais en compte dans tout projet impactant l'aménagement du Sud Grenoblois. Un patrimoine que la communauté de communes préserve directement en mettant en place la gestion différenciée et en s'orientant vers l'utilisation de 0% de pesticides pour l'entretien de ses espaces verts. La forêt représentant près de 60% du Sud Grenoblois, il est également de notre responsabilité de veiller à sa préservation et à sa valorisation. C'est pourquoi nous mettons en œuvre divers outils concourant à un développement durable de notre patrimoine forestier. Au-delà de ces grandes actions d'ensemble, nous avons également souhaité nous impliquer davantage dans la sensibilisation de nos habitants à la préservation de notre environnement, à travers divers événements qui réunissent chaque année un public de plus en plus large. Autant d'actions qui traduisent toute la place qu'occupe l'environnement dans la politique générale de la communauté de communes, un engagement que nous allons poursuivre et amplifier dans les années à venir, afin de préserver ce territoire si riche et agréable à vivre. »

¹ Voir le précédent MAG, p.11.

² Voir MAG n°22, p.11.



PETITE ENFANCE : UNE COMPÉTENCE EN DEVENIR

2008 - 2011 > Les actions phares

- **Transfert du Relais des Assistants Maternels (RAM) à la communauté de communes** : en 2010, les trois RAM existants sur le Sud Grenoblois (du SICCE, de Vizille et Vaulnaveys-le-Haut) ne font plus qu'un. La nouvelle structure intercommunale est désormais ouverte aux 300 assistants maternels et 800 enfants âgés de 0 à 3 ans des 17 communes du Sud Grenoblois.



- **Ouverture de nouveaux espaces d'accueil du RAM dans les communes et développement des temps collectifs** : le RAM passe alors de 6 temps collectifs hebdomadaires (soit 15h) à 9 (soit 22h30).

- **Développement de l'équipe du RAM**, constituée à ce jour de quatre animatrices et d'une coordinatrice.
- **Organisation de temps festifs.**
- **Renforcement du lien entre les animatrices du RAM, les assistants maternels et les parents**, par la mise en place de nouveaux outils de communication.



2012-2014 > Les grands projets

- **Transfert de la compétence des crèches et garderies** à la communauté de communes.
- **Augmentation de l'offre d'accueil du jeune enfant** sur le territoire afin de répondre aux demandes des familles.
- **Développement des temps de professionnalisation** pour les assistants maternels et des temps d'information pour les parents.



Claude Gabelle

Vice-président chargé de l'action sociale

« La première étape du transfert de la petite enfance à la communauté de communes a été la prise de compétence du Relais des Assistants Maternels en janvier 2010.

Ce service a permis de fédérer tous les assistants maternels autour d'un seul et même projet, d'offrir un temps d'accueil spécifique aux jeunes enfants et de proposer un lieu d'information et d'accompagnement pour les parents employeurs.

Nous allons poursuivre par ailleurs les échanges avec les communes afin d'élargir notre compétence petite enfance en 2012».

EN CONCLUSION...



Robert Meyer

Vice-président chargé de l'identité du territoire et des relations extérieures

« Le présent document vous a permis de prendre connaissance ou de redécouvrir les principales réalisations conduites à leur

terme par la communauté de communes du Sud Grenoblois depuis le début du mandat. Il est important que la population et les élus s'approprient ces actions, en soient fiers, d'où l'importance de la communication dont nous avons affûté les supports en améliorant son efficacité, en partenariat avec les communes. Faire connaître nos projets, nos succès en les inscrivant dans une démarche dynamique relève de notre mission.

Les soirées ciné-débat, les actions de sensibilisation à l'environnement et au tri sélectif dans les écoles, l'organisation de manifestations comme les fêtes communautaires, les fêtes révolutionnaires, les concours de nouvelles, les lâchers de peintres, représentent autant d'actions qui valorisent notre communauté de communes en promouvant les spécificités du territoire et en cultivant ainsi son bien-vivre ».

Pour approfondir ce dossier, consultez l'actualité de la communauté de communes, les services proposés et les rapports d'activités, sur www.sudgrenoblois.fr !